

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficie totale (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
▶ Exclusions	1	1	100	19,5	19,5	100,0
▶ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0,0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	51	32	63	111,3	96,0	86,3
Utilisations accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	35	33	94	16,9	15,3	90,4
Morcellements de ferme	19	14	74	–	–	–
Autres ¹	40	32	80	–	–	–
Total	146	112	77	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	212	173	82
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	114	71	62
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	30		
Ordonnances	3		
Procédures judiciaires	3		

Note : Certains totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des parties en raison de l'arrondissement des données.

- Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations foncières non agricoles, le renouvellement d'autorisation, l'ajout et la conversion d'usage dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.
- Avec infraction.